

Gallois comprit l'importance de cette observation. Il se tut, mais son regard inquiet ne cessait d'interroger l'inextricable fouillis d'arbres, de mangles, de lianes et de palétuviers qui fuyaient devant lui sous l'impulsion vigoureuse que Pâris imprimait à la pirogue.

L'épaisseur de cet infranchissable chaos de verdure fut probablement ce qui les sauva. L'Indien ne montra plus au bord de l'eau sa silhouette blafarde.

La pirogue filait toujours avec la rapidité de la flèche.

Pendant ce temps, Pâris et Gallois étaient portés absent à l'appel du soir.

Depuis cinq ans, seulement, Pâris était arrivé à Cayenne.

On ne savait rien de lui, sinon qu'il était condamné à quinze ans de travaux forcés pour tentative d'assassinat suivie de vol, et qu'il était garde-chasse chez le comte d'Olligny au moment où il avait commis le crime.

Bien qu'on n'eût relevé à sa charge aucun antécédent judiciaire à l'époque de sa condamnation, bien qu'aucune note fâcheuse, venue de la prison et du bagne par lesquels il avait passé, n'aggravât sa situation, on n'était pas loin de le considérer comme un criminel dangereux quand il débarqua à l'île Royale.

Les simples voleurs archirécidivistes le saluaient avec une sorte de respect ; les assassins le traitaient en confrère ; l'autorité ne le perdait pas de vue.

A toutes les questions que lui posèrent ses camarades, Pâris opposa un silence absolu ; à toutes les avances qui lui furent faites, il répondit par une froideur glaciale.

Évidemment il ne voulait former aucune liaison de ce genre.

Cette fierté déplut tout d'abord à ses compagnons et étonna quelque peu ses surveillants.

On le mit pour ainsi dire en quarantaine, espérant l'amener à composition ou le punir de sa froideur systématique, il ne parut pas même y prendre garde. On aurait dit, au contraire, qu'il ne demandait pas autre chose.

Pendant trois ans, il ne se départit pas de l'immuable ligne de conduite qu'il avait adoptée. Pas un détenu n'était plus exact, mieux tenu, plus soumis que lui aux ordres qu'il recevait.

Il aurait pu servir de modèle au puritain le plus ascétique.

L'autorité après avoir amplement exercé sa patience, étudié son caractère, reconnu que, loin d'avoir affaire à un homme dangereux, elle possédait en lui un des éléments les plus précieux pour la colonisation.

Au bout de trois ans, on lui fit donc quitter l'île Royale ; on le sépara des forçats proprement dits et on l'envoya cultiver le café et le tabac sur la *Montagne d'argent*, en compagnie des repris de justice.

Pâris ne témoigna pas même qu'il se fût aperçu du changement. Et pourtant, comme il avait été recommandé particulièrement, comme sa force exceptionnelle en faisait un auxiliaire puissant, on avait sensiblement adouci pour lui les rigueurs de la captivité.

L'officier qui commandait le pénitencier, étonné et charmé tout à la fois de sa douceur et de son exquise urbanité, l'avait même pris en amitié et l'avait pour ainsi dire attaché à sa personne.

Parfois il considérait avec surprise cet homme si doux, si beau, si évidemment bien élevé, et, à travers cette résignation, au fond de ces grands yeux noirs, voilés par une tristesse indicible, il cherchait à lire ce qui se passait dans l'esprit de ce malheureux.

Ce n'était rien encore. Pâris allait se révéler à lui sous un nouveau jour.

Cet officier avait la passion de la chasse, et comme il avait entendu dire que Pâris avait été garde chez le comte d'Olligny, il l'avait amené trois ou quatre fois en guise de portecarnier.

Il s'était aperçu dès le premier jour que Pâris était homme d'expérience et de bon conseil, et cela lui causait un plaisir réel que de se trouver avec un chasseur.

Il venait de traverser une savane pour s'engager dans des pri-pri remplis de canards. Il était entré dans l'eau jusqu'aux jarrets, pour aller relancer jusqu'au fond de leur marécageuse retraite les oiseaux qu'il poursuivait.

Pâris le suivait des yeux et se tenait à distance, afin de ne pas effrayer le gibier, quand il vit les pri-pri onduler d'une manière étrange dans la direction de l'officier.

Quel animal pouvait se faufiler ainsi à travers les roseaux flexibles ? Ce ne pouvait être un gibier ordinaire. Il aurait fui par bons désordonnés ; on aurait entendu les pri-pri oraquer sous ses claus désespérés.

A tout hasard, Pâris avança, sans quitter du regard cet ondolement silencieux et furtif qui se rapprochait de l'officier.

Il était à vingt-cinq pas du chasseur, lorsqu'il vit se dresser une énorme couleuvre.

Or il importe de savoir qu'à la Guyane on désigne sous le nom de couleuvres les serpents boas, et que les boas y atteignent des proportions gigantesques.

— Gare à vous, capitaine ! cria Pâris.

Mais, au moment où l'officier se retournait, le serpent le mordait à l'épaule. La gueule béante du reptile dardait sa langue effilée à deux pouces du visage du chasseur terrifié.

L'officier fit un brusque mouvement de côté pour se dégager, et laissa entre les dents du serpent un lambeau de sa chemise de laine.

Le boa se rua sur lui, le mordit à la cuisse, le renversa et commença à l'enlacer dans ses incommensurables anneaux.

Le chasseur était dans l'impossibilité de faire usage de son fusil. Il s'en servait comme d'une massue, et frappait avec la crosse sur la tête du serpent, qui l'étouffait dans ses replis inexorables.

Ceci s'était passé en quelques secondes.

Quand Pâris eut franchi les vingt-cinq pas qui le séparaient de l'officier, celui-ci était déjà renversé, enlacé, perdu. Dix secondes de plus, il était broyé.

Pâris tira la hache qu'il portait à sa ceinture, et se mit à frapper bravement sur la couleuvre, à qui cette agression inattendue fit momentanément lâcher prise.

Sans se déconcerter, Pâris arracha vivement des mains de l'officier le fusil dont il était armé, et, au moment où le boa se jetait sur lui, il lâcha l'un après l'autre, et presque à bout portant, les deux coups dont il disposait.

Le reptile tomba comme une masse, et se tordit en convulsions épouvantables.

Pâris, peu soucieux d'assister jusqu'au bout à son agonie, chargea sur ses épaules l'officier à demi asphyxié, sortit des pri-pri et rappela à lui le malheureux chasseur, que sa morsure à la cuisse faisait atrocement souffrir.

Ils étaient assez éloignés de l'habitation, l'officier était dans l'impossibilité absolue de marcher. Il donna l'ordre à Pâris d'aller chercher du secours, jurant qu'il attendrait patiemment son retour.

Mais celui-ci ne voulut pas l'abandonner à de nouveaux dangers. Il fit tant bien que mal avec des lianes une manière de siège sur lequel il plaça l'officier, et qu'il assujettit sur ses épaules ; puis il le ramena au pénitencier après deux heures d'une marche pesante et de la plus pénible ascension.

L'officier ne fut pas ingrat. Il signala au gouverneur la noble conduite de Pâris, et, comme pour mieux faire ressortir le dévouement du condamné, il termina son rapport par les lignes suivantes :

« Certes, personne ne m'accusera de lâcheté. Je croyais jusqu'ici qu'un homme ne devait reculer devant quoi que ce soit ; mais, je l'avoue, j'ai tellement eu peur que ma main est tremblante encore au souvenir du danger que j'ai couru et que Pâris a bravé. »

Or on a beau dire que la force est brutale, elle n'impose pas moins aux masses, quand elle est doublée surtout de courage et de générosité.

Le préjugé qui s'élevait contre Pâris dans l'esprit de ses compagnons s'évanouit aussitôt. Ils s'habituerent à le traiter